



INSTITUT DU SAHEL



Observatoire Régional des Marchés Agrosylvopastoraux et Halieutiques ORMAP

Bulletin d'information trimestriel
sur les marchés sahéliens et ouest
africains

N°000, Avril - Mai - Juin 2025



SAHEL AND
WEST AFRICA

Club
Secretariat



BETTER POLICIES FOR BETTER LIVES



SOMMAIRE

L'éditorial.....	P 4
L'ORMAP : Un cadre fédérateur d'analyse, de réflexion et de prospective sur les dynamiques du Marché Régional des produits agrosylvopastoraux et halieutiques.....	P 6
Le Comité Scientifique et Technique : Un Réservoir d'expertise et fer de lance de l'Observatoire.....	P 9 - P16
Défis majeurs pour une analyse fine et approfondie du marché Régional.....	P 17 - P 35
Quelles sources de données pour relever le défi de l'analyse du marché régional.....	P 36
Qualité des données pour l'analyse d'une analyse de l'abordabilité d'une alimentation saine et nutritive au Centre Sahel (Burkina Faso, Mali et Niger).....	P 37
Les chantiers de l'Observatoire.....	P 38

ÉDITORIAL



Dr. Abdoulaye Mohamadou
Secrétaire Exécutif du CILSS

Chers Lecteurs,

Dans un monde marqué par des incertitudes économiques croissantes et des défis climatiques sans précédent, la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest reste au cœur de nos priorités. Le lancement de l'Observatoire Régional des Marchés Agrosylvopastoraux et Halieutiques (ORMAP) symbolise notre engagement renouvelé pour apporter aux décideurs, les éclairages nécessaires sur le fonctionnement rétrospectif et prospectif des marchés des produits agrosylvopastoraux et halieutiques dans notre région.

L'ORMAP a été conçu pour s'attaquer frontalement aux défis complexes que posent le manque d'anticipation et l'absence de coordination face aux crises des marchés dans notre espace régional. En fournissant des analyses de marché fines et opportunes, l'Observatoire vise à éclairer les décisions des politiques publiques et à optimiser les interventions stratégiques pour renforcer assurer un bon fonctionnement du marché, gage de la sécurité alimentaire et de la résilience face aux chocs qui frappent les marchés.

Notre bulletin trimestriel, ORMAP News, est un élément central de notre stratégie de communication. Il se propose d'informer les décideurs en présentant des synthèses des dynamiques de marché, offrant des recommandations pratiques pour prévoir et gérer les effets des perturbations engendrées par les chocs économiques et climatiques. Ces éléments d'informations pour alerter sur les risques imminents qui menacent la stabilité des marchés, sont les ferments d'une réaction rapide et coordonnée des gouvernements et des organisations régionales. L'information aux décideurs va être rendue disponibles à travers d'autres canaux, les notes de conjonctures aux décideurs et les rapports bisannuels qui offre une revue détaillée des conditions de marché et des perspectives commerciales dans la région.

Pour une réelle efficacité, l'ORMAP repose tout d'abord sur un dispositif robuste de collecte des données, intégrant les informations provenant des différents acteurs du marché, des partenaires techniques et des instituts de recherche. L'analyse de ces données va permettre d'élaborer des outils d'analyse tels que les indices de prix alimentaires régionaux et les prévisionnels des prix à court et moyen terme, l'analyse spatio-temporelles des variations des prix. Ensuite, cette efficacité est recherchée à travers une mutualisation de l'expertise dont regorgent les institutions sous régionales, les partenaires techniques, les universités et instituts de recherche, les organisations des professionnels des chaînes des valeurs et des personnes ressources.

En tant que lecteurs et acteurs clés de ce secteur, votre engagement et votre rétroaction sont cruciaux pour le succès de l'ORMAP. Nous vous invitons à collaborer, à partager vos points de vue et à participer activement à nos initiatives pour un marché régional plus stable et plus résilient. Ensemble, nous pouvons construire un avenir où le marché régional assure de manière effective son rôle de place d'approvisionnement en vivres, et de lieu d'obtention de revenus décents pour les producteurs agropastoraux.

La présente parution est consacrée à une analyse des principaux défis à relever dans le domaine de la disponibilité des données fiables et régulières pour soutenir les travaux d'analyse de l'ORMAP.

Avec ORMAP News, nous réaffirmons notre engagement envers une région Sahel et Afrique de l'Ouest plus forte et plus prospère.

Cordialement,



A LA DÉCOUVERTE DE L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL SUR LES MARCHÉS

L'ORMAP : Un cadre fédérateur d'analyse, de réflexion et de prospective sur les dynamiques du Marché Régional des produits agrosylvopastoraux et halieutiques

Dr Abdoulaye SENGHOR

Université Thomas Sankara, Ouagadougou / Bukina Faso

Face aux transformations profondes de nos sociétés et nos environnements, le besoin de mettre en place un dispositif sociotechnique appelé « Observatoire » permettant à nos acteurs de repenser de manière collective sur un territoire les activités agricoles en fonction de nouvelles exigences du développement durable se manifeste avec une évidence croissante. Ce dispositif doit répondre à un triple enjeu : l'enjeu de la relation agriculture/développement, l'enjeu de l'action collective et l'enjeu de la capitalisation sur les méthodes et les outils de conception de systèmes d'information. En premier lieu, on peut dire que la finalité d'un observatoire est de constituer un espace d'une part de production et d'accumulation de connaissances originales, d'autre part d'échanges, de réflexion et de débats sur la contribution des agriculteurs et autres acteurs du monde rural au développement durable. Ces acteurs sont placés au cœur des grands défis mondiaux que sont la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté, le développement durable, dans un contexte de forte croissance de la population, d'épuisement des énergies fossiles, de changement climatique, de rareté des ressources et de la concurrence sur leurs usages. En second lieu, on assiste à l'effondrement des coordinations hiérarchiques et le désengagement de l'Etat d'une part et la revendication de la société civile de participer aux affaires publiques d'autre part qui posent la question de la régulation des actions au niveau local et requièrent de nouvelles formes d'organisation et de gouvernance. De ce fait, l'observatoire est un outil d'aide à la décision et au-delà un outil d'action collective. En troisième lieu, l'observatoire est un système d'information multi partenaires, mettant en jeu des acteurs aux rationalités diverses, détenteurs des données et d'expertises complémentaires et sans dépendance hiérarchique.

L'Observatoire Régional des Marchés Agrosylvopastoraux et Halieutiques (ORMAP) est né de la volonté du CILSS, à travers le PRA-Marchés, de répondre à l'Appel de Bamako de Juillet 2023 et a, entre autres, pour missions de :

- centraliser les données collectées sur les marchés au plan national, régional et international ;
- fédérer les initiatives d'analyses des marchés dans le cadre de la sécurité alimentaire et renforcer la coordination entre acteurs ;
- apporter aux Gouvernements et aux OIG, les outils, les renforcements de capacité et les informations d'aide à la décision.
- etc.

Pour ce faire, l'ORMAP doit jouer quatre (04) rôles essentiels en veillant à la collecte de données précises et en temps réel (1), à l'analyse des données pour une meilleure compréhension des dynamiques économiques (2), à la diffusion des informations aux décideurs et aux parties prenantes (3), et à prodiguer des conseils stratégiques pour soutenir le commerce transfrontalier (4).

Un observatoire doit mettre en place un système sophistiqué pour capturer des données fiables sur les flux de marchandises, les prix et les itinéraires commerciaux. L'utilisation des technologies avancées peut transformer ces données en un outil de gestion puissant offrant une vue d'ensemble claire et détaillée. La collecte des données doit se faire essentiellement à travers la surveillance des flux commerciaux et le suivi des conditions du marché. C'est ce qui se fait actuellement avec le SIM2G qui est de nos jours l'un des puissants canaux de promotion et de diffusion de l'information pour les organisations. Cependant, dans un contexte de crise sécuritaire avec l'impossibilité d'être physiquement présent aux points de passage frontaliers et sur les principaux marchés, l'Observatoire peut évoluer vers d'autres technologies plus poussées comme les capteurs Internet des objets (IoT) et les outils de télédétection. S'agissant du suivi des conditions du marché, l'Observatoire peut surveiller les tendances des prix, l'offre et la demande, ainsi que les fluctuations saisonnières. Cela permet d'identifier les pénuries potentielles ou les excédents, et d'anticiper les besoins d'intervention.

Grace à une analyse approfondie des flux commerciaux, l'Observatoire peut révéler les tendances, détecter les variations saisonnières et évaluer les effets des politiques en vigueur. Cela permet de comprendre comment les mouvements de produits influencent la disponibilité alimentaire et les dynamiques économiques régionales. L'Observatoire doit mesurer l'impact du commerce transfrontalier sur les revenus des producteurs et la sécurité alimentaire. En évaluant ces effets, il permet de saisir comment les variations commerciales affectent la résilience des communautés locales. L'analyse doit s'intéresser aux impacts économiques et à l'évaluation des politiques commerciales. En utilisant des méthodes statistiques avancées et des modèles économiques, l'Observatoire peut analyser l'impact des flux commerciaux transfrontaliers sur les revenus des producteurs, la stabilité des prix sur les marchés, et la sécurité alimentaire. Cela permet de mesurer la contribution du commerce à la résilience des populations. En ce qui concerne l'évaluation des politiques commerciales, l'Observatoire peut évaluer l'impact des politiques publiques sur le commerce transfrontalier, telles que les barrières tarifaires, les restrictions d'importation/exportation, ou les initiatives d'intégration régionale. Cela aide à identifier les obstacles au commerce et à formuler des recommandations pour les surmonter.

Pour que les décideurs puissent agir de manière éclairée, l'Observatoire doit produire et diffuser des rapports accessibles et compréhensibles. Ces rapports doivent guider les politiques et interventions, en mettant en lumière les meilleures pratiques et les opportunités d'amélioration. Cette diffusion peut se faire à travers la production des rapports réguliers et des alertes précoces. En cas de perturbations importantes du marché, telles que des chocs climatiques ou des crises sanitaires, voire sécuritaires, l'Observatoire peut émettre des alertes précoces pour que les gouvernements et les organisations humanitaires puissent prendre des mesures préventives.

Au-delà de la collecte et de l'analyse des données, l'Observatoire peut offrir des recommandations stratégiques pour soutenir le commerce transfrontalier. Cela inclut des conseils sur les infrastructures, les politiques commerciales et le soutien aux acteurs économiques locaux.

L'Observatoire, par son rôle de mesure et d'analyse des flux commerciaux, permet de fournir des informations clés qui aident à comprendre comment les marchés contribuent à la résilience des populations. De même, par sa mission de fédérer les initiatives d'analyses des marchés dans le cadre de la sécurité alimentaire et renforcer la coordination entre acteurs, l'Observatoire permet de mesurer trois (03) éléments importants de la croissance économique : l'efficacité des marchés, l'élaboration des politiques publiques et l'augmentation des revenus des producteurs. Cela peut se faire à travers l'optimisation des politiques publiques et le renforcement des capacités des acteurs locaux.

Les trois séquences clés d'une politique publique sont : la définition et la mise sur agenda des problèmes sur lesquels agir, l'adoption de décisions, la mise en œuvre concrète de celles-ci. Le pilotage des politiques

publiques permet alors de planifier, organiser et évaluer l'ensemble des actions et activités de toute organisation publique. Avec des données fiables, les gouvernements peuvent mieux cibler leurs politiques pour soutenir les agriculteurs et les éleveurs, promouvoir l'intégration régionale, et adapter les infrastructures pour faciliter le commerce transfrontalier.

C'est un investissement stratégique et intentionnel dans le processus de partenariat avec les acteurs locaux (individus, organisations, réseaux) pour améliorer conjointement les performances d'un système local afin de produire des résultats de développement durable et valorisé. Les informations diffusées par l'Observatoire permettent aux producteurs de mieux planifier leurs cultures ou élevages en fonction des tendances du marché, améliorant ainsi leur capacité à répondre aux besoins des consommateurs et à maximiser leurs revenus.

En conclusion, un Observatoire bien structuré est plus qu'un simple collecteur de données ; il est un partenaire stratégique dans la promotion du commerce transfrontalier. En fournissant des analyses pertinentes, il permet aux décideurs de faire des choix éclairés qui renforceront la résilience des populations et stimuleront la croissance économique.



ORMAP ACTIONS

Le Comité Scientifique et Technique : Un Réservoir d'expertise et fer de lance de l'Observatoire

L'une des missions de l'ORMAP est "fédérer les initiatives d'analyses des marchés dans le cadre de la sécurité alimentaire et renforcer la coordination entre acteurs". En accord avec cette mission, l'Observatoire travaille à réunir au sein de son Comité Scientifique Technique, les experts travaillant sur les différentes sous-thématiques en lien avec les Marchés dont regorgent les institutions membres. Hormis ces experts en poste dans les institutions membres, le Comité scientifique et Technique intègre également des personnes ressources. Dans le présent dossier, nous vous faisons découvrir la richesse de cette expertise de l'Observatoire à travers des présentations sommaires des différents experts.

Le CST est composé de la manière suivante :

- Une présidence : assurée de manière tournante par une université. actuellement assurée par Dr Soufianou Moussa pour le compte de l'Université Cheik Anta Diop
- Une vice-présidence : assurée de manière tournante par le représentant d'un centre de recherche.
- Un secrétariat : assuré de manière tournante par les représentants des partenaires techniques. Actuellement assuré par M. Amadou Sékou Diallo, au nom de FEWSNET
- Membres : CEDEAO, UEMOA, AES, RESIMAO, CSAO, FEWS NET, PAM, FAO, AKADEYA2063, IFPRI, IFDC, Universités et centres de recherche, OP faitières, INSAH, AGRHYMET



PANORAMA DES MEMBRES DU COMITÉ SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

M. Alban MAS APARISI, Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest



Alban MAS APARISI est un économiste agricole et analyste des politiques. Il a rejoint le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest de l'OCDE en 2023 pour diriger ses travaux sur les transformations des systèmes alimentaires. Avant cela, il a occupé le poste de conseiller et analyste des politiques agricoles à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), à la Banque mondiale et à Overseas Development Institute. Au cours de sa carrière, il dirigé plusieurs rapports sur les politiques et marchés alimentaires et agricoles pour plus de quinze gouvernements partenaires en Asie du Sud Est-Pacifique et Afrique. Alban a également passé quatre ans dans la région du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (Sénégal, Mali, Burkina Faso) en tant qu'économiste à la FAO, coordonnant un programme de recherche sur les politiques de prix et de marchés agricoles et alimentaires. Alban est titulaire d'un diplôme en administration publique de Sciences Po, d'une maîtrise en études du développement de Sciences Po et d'un doctorat en économie politique à l'Université SOAS de Londres.

Alhassane Idrissou Anassou, CILSS



Titulaire Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées, spécialisé en Aménagement et Gestion Durable des Ressources Naturelles. M. Alhassane Idrissou Anassou occupe depuis 2023, la fonction d'Expert Marchés et Chaînes de Valeur et Responsable Régional de la Composante Amélioration des Chaînes de Valeur du Bétail du PRAPS2 au CILSS. A ce titre, il assure le suivi des activités de collecte, le traitement et la diffusion des données sur les marchés (prix et les flux des produits d'origine végétale, animale et halieutique). Au paravent, il a occupé entre 2017 et 2021, les fonctions successives d'Assistant du Chef de la Cellule Technique de Suivi et d'Appui à la Gestion de la Sécurité Alimentaire au Bénin au Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP).

Dr Soufianou MOUSSA Université Cheikh Anta Diop de Dakar



Diplômé de l'Université Paris Descartes où il a obtenu un Doctorat en Démographie et Sciences sociales, Dr Soufianou MOUSSA est chargé de recherche à l'Institut Fondamental d'Afrique noire (IFAN) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Il a aussi obtenu un Master en Économie du développement de l'Université Auvergne 1 en France et une Maîtrise en Économétrie de l'Université Hassan 1er au Maroc.

Ses intérêts de recherche portent essentiellement sur l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, la pauvreté, la qualité de l'éducation, les statistiques et l'évaluation des interventions de développement ; thématiques sur lesquelles il a publié plusieurs articles scientifiques.

Il a travaillé dans d'autres Centres de recherche et a conseillé régulièrement diverses institutions internationales et régionales sur des questions liées au développement socioéconomique et à la statistique.

Cabrelle Lauriane DZOUKOU HOMSI

Laboratoire de Recherches sur les Transformations Économiques et Sociales (LARTES-IFAN)



Cabrelle Lauriane DZOUKOU HOMSI est ingénieure statisticienne économiste, diplômée de l'École Nationale de la Statistique et de l'Analyse Économique (ENSAE) de Dakar. Elle est assistante de recherche au LARTES-IFAN de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Elle est également titulaire d'une maîtrise en mathématiques appliquées obtenue à l'Université de Douala.

Ses domaines de recherche couvrent l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, la santé sexuelle et reproductive, le secteur informel, l'évaluation d'impact des politiques publiques et la modélisation économique. Elle mobilise des méthodes quantitatives pour analyser ces questions dans une perspective de développement.

Elle a également acquis une solide expérience dans la conception, la mise en œuvre et le suivi d'enquêtes statistiques à grande échelle, tant au niveau national qu'international.

M. Martin Naindouba

Bureau Sous-régional FAO



Martin Naindouba est agroéconomiste et possède plus de 26 ans d'expérience dans le domaine de l'humanitaire et du développement au sein de diverses organisations.

Présentement, il coordonne la mise en œuvre des activités du Cadre Harmonisé (CH) dans la sous-région au nom de la FAO, apporte son soutien aux analystes de la FAO dans les pays et suit les tendances des prix sur les marchés internationaux en collaboration avec le Siège de la FAO. En outre, il apporte un soutien stratégique au développement et à la mise en œuvre des programmes de sécurité alimentaire, de nutrition et de résilience, ainsi qu'à l'analyse de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de la situation des moyens d'existence et des marchés. Il contribue à l'identification des besoins en matière d'urgence agricole et de réhabilitation dans les pays touchés et fournit des conseils pour le développement de programmes à court, moyen et long terme. Martin dirige la task force régionale d'analyse et supervise l'unité régionale de sécurité alimentaire. Il a présidé, au nom de la FAO, le comité technique pour le Cadre Harmonisé de 2019 à 2024. Auparavant, Martin a été conseiller régional en sécurité alimentaire et moyens d'existence vulnérables chez OXFAM, conseiller technique régional en affaires humanitaires et d'urgence chez WV (World Vision), directeur pays chez JAM au Sud-Soudan, responsable des affaires humanitaires et d'urgence, directeur adjoint des secours, responsable de la réduction des risques de catastrophe et responsable des programmes d'urgence chez WV (World Vision). Il est titulaire d'une certification de niveau expert-analyste en Cadre harmonisé (CH).

M. DJADE Koffi Moïse

Réseau Ouest Africain des Céréaliéristes



M. DJADE Koffi Moïse est Agroéconomiste, titulaire d'un Master de recherche en gestion des ressources naturelles et de l'environnement. Il a une vingtaine d'années d'expériences dans le secteur agricole et le développement rural notamment l'analyse fonctionnelle des chaînes de valeur céréalières basée sur l'approche interprofessionnelle orientée vers l'accès au marché. Il est l'actuel secrétaire exécutif du Réseau Ouest Africain des Céréaliéristes (ROAC) dont la mission principale est de faciliter la création d'un environnement favorable au libre échange des céréales en Afrique de l'Ouest et promouvoir un commerce structuré des céréales pour un bénéfice optimum des acteurs.

Abdoulaye SENGHOR

Université Thomas Sankara du Burkina Faso



«Dr. Abdoulaye Senghor est Economiste et Socio-économiste du développement durable, UFR Sciences Economiques et Gestion à l'Université Thomas Sankara du Burkina Faso. Il a son actif une longue participation aux activités d'analyse des marchés menées par le PRA-Marchés dans le cadre de Réseau des Analystes des Marchés de l'Afrique de l'Ouest. Il a participé activement aux activités de formation et renforcement des capacités des personnels des SIM organisés par le CILSS sur les thèmes « Outils et méthodes d'analyse des marchés et essais de modélisation anticipatrice des prix des produits agricoles pour prévenir des crises en Afrique de l'Ouest », « Concepts fondamentaux de la théorie du commerce international », « L'analyse de la volatilité des prix », « concepts, outils de mesure de l'intégration des marchés ».

Dr TRAORE Sy Martial Anasthase

Ingénieur du Développement Rural / Docteur en Sciences Alimentaires et Nutritionnelles



Coordonnateur du Programme régional d'Appui à la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et le Chef de la Division Agriculture, Marchés Système d'information et Alerte Précoce au Centre Régional AGRHYMET (CILSS), il travaille depuis 2013 sur les outils d'évaluation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et sur l'analyse de la vulnérabilité des populations face au choc de production agropastorale, aux chocs agro climatiques et aux des prix des produits agricoles en Afrique de l'Ouest et Sahel. Il est membre du Comité technique du Cadre harmonisé d'identification des zones et des populations vulnérables (CH) au Sahel et en Afrique de l'Ouest.

Dr. SOUFIANOU MOUSSA

Université Cheik Anta Diop



Diplômé de l'Université Paris Descartes où il a obtenu un Doctorat en Démographie et Sciences sociales avec la plus haute distinction, Dr Soufianou MOUSSA est chargé de recherche titulaire à l'Institut Fondamental d'Afrique Noire (IFAN) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Il a aussi obtenu un Master en Économie du développement de l'Université Auvergne 1 en France et une Maîtrise en Économétrie de l'Université Hassan 1er au Maroc.

Ses intérêts de recherche portent essentiellement sur la qualité de l'éducation, la pauvreté, les statistiques et l'évaluation des interventions de développement ; thématiques sur lesquelles il a publié plusieurs articles scientifiques (Recherches & Éducatives, Cahiers Québécois de Démographie).

Par le passé, il a travaillé dans d'autres centres de recherche africains et a conseillé régulièrement diverses institutions internationales, régionales et nationales de plusieurs pays d'Afrique sur des questions liées au développement socioéconomique et à la statistique.

Dr Soule Bio Goura



est diplômé en économie du développement et en économie rurale. Professeur certifié de géographie, il a été membre du collectif des chercheurs ayant exécuté le programme «Échanges, politiques agricoles et dynamique des espaces régionaux en Afrique de l'Ouest» dirigé par John O. Igue (en 1992). Il a été coordonnateur du Programme Food Cross Border financé par l'USAID en faveur des pays de la CEDEAO. Il a assumé les fonctions d'Assistant Élevages et Pastoralisme à la Commission de la CEDEAO avant de prendre la coordination du Projet d'Appui à l'Offensive Lait en Afrique de l'Ouest (PAOLAO) à la commission de la CEDEAO. Il a participé à toutes les phases de conception de l'Observatoire Régional des Marchés.

M. Anani Emile AGBOVI

Association Ouest Africaine pour le Commerce des Produits Agrosylvopastoraux et halieutiques (AOCTAH)



Anani Emile AGBOVI est agroéconomiste, spécialiste en économie rurale et développement des chaînes de valeur agrosylvopastorales et halieutiques. Fort de plus de 5 ans d'expérience, il a occupé des postes de responsabilités au sein de l'AOCTAH et dans des projets régionaux majeurs comme FARM-TRAC, PRAPS 2. Il maîtrise la gestion administrative, financière et le suivi-évaluation des projets dans le contexte ouest-africain. Son expertise s'étend également au commerce transfrontalier, à l'analyse de marché et à l'accompagnement des coopératives selon les normes OHADA.

M. IBRAHIM MAHAMADOU LAOUALI

Agroéconomiste, Consultant Indépendant



Agroéconomiste avec plus de 35 ans d'expérience au CILSS et à FEWS NET dans la sécurité alimentaire, le suivi et l'analyse des marchés agropastoraux. A fortement contribué à l'amélioration des connaissances sur les marchés agroalimentaires, à travers : le développement des cartes des flux des denrées alimentaires dans les différents bassins de production et de consommation en Afrique de l'Ouest, l'analyse d'urgence des marchés dans plusieurs pays de la région, l'analyse des marchés pour définir les programmes d'assistance alimentaire, les initiatives de coopération transfrontalière Niger-Nigéria Kano-Katsina-Maradi (K2M) et les études et enquêtes multi-pays pour mieux comprendre les marchés agricoles en vue d'organiser leur suivi et leur analyse. A également contribué au renforcement des capacités des pays à réaliser des analyses de marché pertinentes, comme l'établissement, l'analyse des bilans alimentaires, l'analyse des chaînes de valeur, la projection des prix, la formulation des messages clés pour conseiller les producteurs, les commerçants et l'aide à la décision pour les décideurs politiques.

Mr. Ibrahima DIOUF
Bureau Sous-régional FAO



Mr. Ibrahima DIOUF cumule plus de dix ans d'expérience dans la collecte, l'analyse et la modélisation de données relatives à la sécurité alimentaire, à la résilience des ménages et aux systèmes agroalimentaires. Son expertise technique englobe la conception d'enquêtes, l'évaluation de la vulnérabilité, la mesure de la résilience et l'intégration de données multisectorielles pour éclairer l'élaboration des politiques publiques en Afrique et au-delà.

Son solide parcours académique est attesté par l'obtention d'un master en développement rural et coopération, ainsi que d'un master en démographie. Au cours de sa carrière, il a mené de nombreux projets d'études sur la sécurité alimentaire et la résilience, notamment au sein de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) du Sénégal.

En rejoignant la FAO, Mr. Diouf poursuivra son engagement en assurant le suivi des indicateurs issus de la Déclaration de Malabo et contribuera au renforcement des capacités des pays de l'Union Africaine. Il a également dirigé des missions régionales d'évaluation de la production et de la disponibilité alimentaire sur les marchés en Afrique de l'Ouest, et possède une expérience avérée dans l'évaluation de la sécurité alimentaire en contexte difficile, ayant apporté son expertise dans des pays tels que l'Ukraine, la République centrafricaine et l'Irak.

M. Issa Tankari
Institut du Sahel/CILSS



M. Issa Tankari est Spécialiste des Système d'Information sur les Marchés des produits agropastoraux dans lesquels il a évolué pendant quinze ans tant au plan national que régional. Il a une grande expérience des réserves de sécurité alimentaire acquise à l'Office des Produits Vivriers du Niger où il a occupé la fonction de Directeur des Stocks. Sa participation pendant plusieurs années aux activités du dispositif National de Prévention et de gestion des crises alimentaire et catastrophiques du Niger lui confère une solide expertise dans l'analyse de la sécurité alimentaire et une solide connaissance des mécanismes de réponse face aux crises. Il a travaillé dans l'équipe régionale de Coordination du PRAPS1 en tant qu'expert chargé de l'Accès aux Marchés avant de prendre la Coordination du Programme Régional d'Appui Accès aux Marchés du CILSS. Il a initié l'organisation de la première édition de la Conférence Internationale sur les Marchés, dont la mise en œuvre des conclusions a engendré l'Observatoire Régional des Marchés. Il est diplômé en Économie Internationale et Globalisation de l'Université de Grenoble 2 et en Statistiques et Économie Appliquée de l'Institut Africain et Mauricien de Statistiques et d'Économie Appliquée (IAMSEA).

M. Mina Suzuki
Programme Alimentaire Mondial



Mina Suzuki est une chargée de recherche, d'évaluation et de suivi (Research, Assessment and Monitoring officer) au Bureau régional du Programme Alimentaire Mondial (PAM) pour l'Afrique de l'Ouest (RBD). Elle s'occupe de l'analyse économique et des marchés et est le point focal pour des activités telles que les évaluations de marché, la gestion des données sur les prix et leur analyse. Ses responsabilités comprennent également la collaboration avec les partenaires régionaux dans ce domaine. Avant de rejoindre l'équipe RBD, Mina était Vulnerability, Analysis and Mapping (VAM) officer au Bureau régional du PAM pour l'Afrique australe, où elle a travaillé sur l'alerte précoce, l'analyse de marché et les partenariats afin d'assurer une messagerie et une coopération régionales harmonisées.

**M. Monsieur Mouhamadou NDIAYE,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite, RESIMAO**



Expert Analyste des Marchés avec une longue carrière dans les Système d'informations sur les marchés M. Mouhamadou Ndiaye a occupé de 1989 –2020, la fonction de Coordonnateur du Système d'Information sur les Marchés (SIM) chargé de la supervision des collectes, la gestion des bases des données au Commissariat à la Sécurité Alimentaire du Sénégal. Il assuré l'élaboration des bulletins hebdomadaires, mensuels au Sénégal et coordonné la rédaction du bulletin trimestriel du réseau tout en s'occupant des relations avec les Organisations de la Société Civile du secteur agropastoral. Il a contribué à la création du Réseau des Systèmes d'Information sur les Marchés de l'Afrique de l'Ouest (RESIMAO), dont il a été le vice-Coordonnateur avant d'en devenir le Coordonnateur Régional depuis juillet 2017. Il est consultant dans le secteur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, notamment dans les domaines de l'évaluation des Marchés Agropastoraux et halieutiques, formateur des dispositifs des Systèmes d'Information sur les Marchés agropastoraux (SIM), suivi des stocks de sécurité alimentaire, suivi des flux commerciaux et transfrontaliers des produits agro-pastoraux et halieutiques.

**M. Ngaye Tordina
CILSS**



M. Ngaye Tordina est Agroéconomiste, Diplômé en Economie de développement option Politique publique, organisation et marchés (URC/Montpellier/France). Il est Ingénieur de développement Rural Option Agronomie et titulaire d'une Maitrise en développement Rural option Agronomie de Université polytechnique de Bobo-Dioulasso. Il jouit de compétences élargies en analyste des marchés en lien avec la sécurité alimentaire et nutritionnelle, diagnostic des flux commerciaux transfrontaliers des produits agricoles, du bétail et des produits halieutiques, en analyse des entraves au commerce sur les principaux corridors en Afrique de l'Ouest, au Tchad et en Mauritanie. Il fut Directeur à l'Office National de Développement Rural au Tchad et a évolué pendant de nombreuses années au sein de l'équipe du Programme Régional d'Appuis Accès aux Marchés du CILSS. Il a assuré également les fonction de Directeur de la Planification Suivi-Evaluation des programmes et projet au ministère tchadien de l'Agriculture avant d'intégrer l'équipe de la Coordination Régionale du PRAPS2 en qualité d'Expert en Renforcement des capacités institutionnelles et Gestion des connaissances. Il est conseiller pour la mise en place d'un dispositif de suivi et évaluation des programmes et projets et conseiller en management et gestion des programme et projets.

**M. Rasmané OUEDRAOGO, Officier de l'Ordre de l'Étalon
Confédération des Fédérations nationales du Bétail et de la Viande
en Afrique de l'Ouest (COFENABVI-AO)**



M. Rasmané OUEDRAOGO est économiste-planificateur, Expert National Agréé Senior de la Catégorie B, Expert en commerce régional des produits agricoles, agroalimentaires et animaux et en suivi-évaluation des projets et programmes.

Il a été Animateur-Gestionnaire, Agent de projets et responsable de la filière bétail-viande au Programme Micro-Réalisations (PMR) de la Coopération Canada-Burkina de juin 1992 à février 1998, puis expert en commerce régional des produits agricoles, agroalimentaires et animaux au CILSS de mars 1998 à mars 2013. Depuis 2023, il est le Secrétaire Exécutif de la COFENABVI-AO et Commissaire Général du Salon International du Bétail et de la Viande de l'Afrique de l'Ouest (SIBVAO). Il Consultant indépendant, Fellow ASHOKA, Promoteur de sociétés et des « JEDES-KAYA ».

Sunday Pierre Odjo
AKADEMIYA2063



Sunday Pierre Odjo est Directeur Adjoint du Département d'Appui Opérationnel d'AKADEMIYA2063, basé à Dakar. Économiste agricole, il s'intéresse aux économies des ménages, au commerce régional et à l'analyse des politiques agricoles. Il coordonne la production du Moniteur du Commerce Agricole Africain, une publication annuelle phare, et dirige la mission d'AKADEMIYA2063 pour l'opérationnalisation du Tableau de bord des échanges et des marchés agricoles de la CEDEAO. Au début de sa carrière, il a travaillé comme chercheur associé au Laboratoire d'Analyse Régionale et d'Expertise Sociale (LARES) à Cotonou, en charge des études de marché agricoles. Il est titulaire d'un doctorat en économie rurale de l'Université catholique de Louvain-la-Neuve, en Belgique, et d'une maîtrise en géographie et aménagement du territoire de l'Université Nationale du Bénin.



LES DÉFIS

Défis majeurs pour une analyse fine et approfondie du marché Régional

La disponibilité et la qualité des données statistiques est une préoccupation constante dans la sous-région. Certes, les structures nationales en charge des statistiques font des progrès notables dans l'amélioration de la qualité des données statistiques. Cependant, dans le domaine du suivi des marchés des produits agropastoraux au plan intérieur et transfrontalier, il reste encore des défis énormes à relever. Le commerce des produits agropastoraux étant essentiellement informel, l'accès aux données est souvent difficile. Au niveau des frontières, le fait que le commerce de ces produits est exempté du paiement des droits des douanes suscite une faible attention de la part des services compétents. En outre, les dispositifs de production des données sont souvent parcellaires et tributaires de financements qui ne sont pas stables, ce qui conduit à des interruptions de la collecte des données et des hiatus dans les séries des données.

Cette rubrique passe en revue les principaux défis dans le domaine de la qualité des données et présente des pistes d'actions pour promouvoir une offre des données fiables, à jour et sur une base durable.



Pourquoi les données sur les flux sont importantes pour l'analyse des marchés ?

Contribution de M. Mahamadou Laouali Ibrahim

Agroéconomiste

Les flux sont une composante importante du développement agricole et de la sécurité alimentaire des pays de la région. Ils assurent un transfert régulier des produits des zones excédentaires assurant l'offre vers les zones de demande. Ce sont des catalyseurs de la mise en valeur des avantages comparatifs dans les différentes zones de potentialités agricoles dans les pays et au niveau régional. C'est aussi un moteur de développement de l'agro-industrie alimentaire dans la région en tant que source fondamentale de la mise à disposition des matières premières agricoles pour les industries agroalimentaires un peu partout installées dans les pays de la région.

Le transfert des produits agricoles entre les zones à l'intérieur du même pays et entre les pays est aujourd'hui une composante essentielle du fonctionnement des marchés et la première action stratégique contribuant à la maximisation des revenus des producteurs agricoles. Tous les pays de la région dépendent à des degrés divers selon les produits, des flux transfrontaliers avec leurs voisins proches ou lointains pour assurer leur sécurité alimentaire ou un marché suffisamment rémunérateur pour leurs producteurs agrosylvopastoraux.

C'est tenant compte de cette importance que le CILSS avait envisagé en 2008 de passer à l'établissement du bilan alimentaire pour appuyer les échanges régionaux et la sécurité alimentaire des pays. Le bilan alimentaire a été envisagé comme outil d'analyse et promotion des échanges marchands entre les pays de la région au même moment où le Cadre Harmonisé a été retenu pour l'analyse de l'insécurité alimentaire.



Comment la qualité actuelle des données sur les flux transfrontaliers handicape une bonne analyse du fonctionnement marché ?

Pour un pays donné, disposer des données fiables sur les flux est très important pour régulièrement établir le bilan d'approvisionnement du pays, évaluer les tendances de l'offre et de la demande, leur adéquation ainsi que l'évolution probable des prix. Les flux représentent la composante dorsale la plus active et dynamique pouvant changer très facilement l'équilibre de ce bilan.

C'est quoi un bilan d'approvisionnement ? : identité comptable classique du type : Ressources du produit i = Emplois du produit i

Les ressources. Qui déterminent l'Offre sont :

- La production nationale
- Les importations
- Les prélèvements des stocks.

Les emplois. Qui déterminent la Demande sont :

- Les exportations
- Les semences
- Les transformations non alimentaires
- Les pertes
- Les produits stockés
- La consommation humaine.

Les flux interviennent dans ce bilan à travers deux variables importantes (importations et exportations) dont les volumes sont déterminants dans l'équilibre entre l'offre et la demande sur le marché dans un pays donné. Les flux affectent donc les deux composantes essentielles de l'équilibre des marchés et conséquemment le comportement des prix résultants pour un produit donné. La non disponibilité de données fiables et régulières sur les flux est un handicap pour l'analyse des marchés du moment qu'elle ne permet pas de :

- Aider à la compréhension du fonctionnement du système de commercialisation des produits entre les pays.
- D'obtenir des relevés complets et quotidiens des flux des disponibilités alimentaires dans le pays ou en transit aux frontières.
- Analyser les disponibilités et les perspectives de marché pour les principaux produits susceptibles d'être importés ou exportés.
- Etablir des projections des prix des principaux produits sujets aux flux tout en considérant les variations saisonnières, les effets des variations des taux de change, de l'inflation afin d'en tirer une indication sur la possibilité d'adéquation de l'offre et de la demande pour établir les prix projetés.
- Apprécier les avantages comparatifs des différentes zones ainsi que le potentiel de débouché pour la production de chaque zone.
- Caractériser l'organisation des principaux circuits de commercialisation (carte des flux) reflétant les bassins de productions et de consommation, leur accessibilité, leur efficacité, leur capacité à répondre aux besoins des producteurs et des consommateurs avec tous les appuis à la décision qui pourraient être fournis pour une meilleure fluidification des échanges et efficacité des marchés.

Recommandations

D'ordre général

- Considérer les systèmes d'informations nationaux comme piliers incontestables de la collecte des données sur les flux. Il faut donc sérieusement envisager la sécurisation des dispositifs nationaux sur le plan institutionnel et financier.
- Développer une méthodologie susceptible de mieux appréhender les flux supportés par les circuits informels afin de mieux les prendre en compte dans les analyses des marchés
- Conduire tous les trois ans des études actualisées des facteurs économiques régissant les flux notamment appuyés par des études prospectives de l'offre et de la demande des principaux produits d'intérêt, les termes de l'échange entre les pays et les stratégies commerciales des Etats.

Principaux indicateurs/actions à considérer dans les analyses futures des flux

La compréhension des circuits d'offre et de demande et l'organisation des marchés supposent des observations harmonisées le long des axes des flux étendus à tous les pays impliqués ce qui n'est pas actuellement réalisé. Les points de passages frontières ne sont pas totalement maîtrisés même si certains postes présentent plus d'intérêt que d'autres. Une connaissance préalable du phénomène des flux transfrontaliers permettrait de mieux caractériser les différentes entrées et sorties par pays, partant les passages les plus significatifs. FEWS NET et les partenaires dont le CILSS sont entrain d'envisager un test pilote au Nigeria pour répondre à cette préoccupation. Actions à entreprendre :

- Faire une mise à jour des axes de flux en décrivant les bassins de production et de consommation, les systèmes de flux actuels et établir la carte des flux par produit à partir d'une identification des destinations selon les périodes de commercialisation ; d'une identification des postes frontières concernés par les flux décrits ; un relevé des volumes de transaction des différents flux, etc. Le travail débuté par FEWS NET et partenaires sur le pilote au Nigeria doit de ce fait être poursuivi.
- Concevoir /améliorer les bases de données sur les flux par produit dans chaque pays, pour améliorer l'analyse nationale et régionale des marchés, les prévisions des prix, les performances économiques des filières afin d'aider les décideurs politiques à ajuster les politiques agricoles. Bases de données doivent prendre en compte entre autres les données suivantes, en plus de celles énumérées dans le bilan d'approvisionnement :
 - Productions dans les bassins de départ de tous les flux, les appuis du gouvernement et de ses partenaires sur la production, le désenclavement des bassins de production et des marchés, l'ampleur des activités et le niveau d'organisation des opérateurs économiques, producteurs et commerçants, etc.
 - Idem pour les productions des produits substitués
 - Prix des produits et de leurs substitués
 - Les politiques tarifaires, leur champ d'action sur chaque produit et leur changement
 - Les politiques commerciales régionales et nationales
 - Coûts de transport, les taxations, changement de fiscalité, licences d'importation
 - Amélioration des infrastructures routières, tracasseries etc.
 - Les marges et leur évolution.



Les défis globaux de la qualité des données sur les marchés et commerce

Dr Bio Goura SOULE, Commission de la CEDEAO

I. Introduction

Le commerce constitue une importante composante des activités économiques. Il constitue le moyen le plus approprié d'échanges de produits, des biens et des services. Le commerce est considéré comme un important levier de renforcement des relations entre les territoires, les populations et de pacification, de sociabilité d'une part, de garanti de la sécurité alimentaire en assurant le transfert de produits des zones de production excédentaires vers celles de consommation déficitaire.

En Afrique de l'ouest le développement des marchés et du commerce constitue des phénomènes anciens, en lien avec l'évolution historique de la région. Plus qu'hier, les marchés physiques et institutionnels structurés par le commerce, c'est-à-dire des échanges au sens large induisent des défis importants qui limitent l'appréciation de leur réelle performance.

II. Les grands traits du commerce et des marchés ouest africains

En Afrique de l'ouest, la structure du commerce et des échanges des spécificités en lien avec la structure globale de l'économie, la position géographique des pays, la faible harmonisation des politiques commerciales et fiscales des États en présence. On distingue globalement

- Les Exportations sont pour l'essentiel constituées de matières premières et de minerais. Longtemps dominées par les produits agricoles dites de rente : café, cacao, coton, arachide, elles intègrent de plus en plus des produits manufacturés, mais dont la valeur demeure faible.
- Les importations portent pour l'essentiel sur des biens de consommation et des équipements. Les produits alimentaires, notamment les céréales et les préparations alimentaires occupent une place importante. Bien que le taux de dépendance alimentaire ait baissé au cours des dernières années, l'Afrique de l'Ouest reste un importateur net de produits alimentaires. Cependant la balance commerciale agro-alimentaire régionale reste globalement excédentaire.
- Le transit des marchandises qui permet de désenclaver les pays de l'hinterland est assuré par quelques cinq (Nigeria-Niger ; Bénin-Niger-Burkina Faso ; Lomé -Burkina Faso-Niger, Ghana-Burkina Faso, Côte d'Ivoire- Burkina Faso et Mali, Sénégal-Mali, Guinée Mali et la transversale Nigeria-Bénin, Togo, Ghana et Côte d'Ivoire.
- La réexportation qui résulte des opérations de transfert des équipements des entreprises d'un pays vers un autre, s'est mue dans de nombreux cas en une contrebande active. Cette dernière consiste pour certains pays d'importer des quantités de biens, surtout alimentaires, au-delà des besoins domestiques et de les exporter illégalement et opportunément vers ses voisins en exploitant les failles des politiques économiques et commerciales ;



Le commerce ouest est marqué par plusieurs spécificités, qui le distinguent des autres

- o Il porte pour une large part sur des produits faiblement ou peu valorisés. Moins de 20% des produits qui sont commercialisés ont connu une transformation, au grand dam de l'ambition de la politique industrielle régionale qui veut porter ce taux à 50 % à l'horizon 2030. La majeure partie des produits commercialisés n'est pas normée, standardisée et certifiée au plan phytosanitaire.
- o Les transactions sont extraverties, tournées vers la satisfaction des besoins du marché international, perpétuant ainsi les orientations de l'économie de traite héritée de la période coloniale. Cette situation expose le marché régional aux défaillances et aux imperfections du marché international, notamment aux chocs résultant des fluctuations et parfois de la volatilité des prix des produits.
- o Les transactions intracommunautaires sont encore faibles. Bien que dominées par les produits du crû du règne animal et végétal et de l'artisanat, elles représentent moins de 15 % des échanges globaux de la région. Cependant les produits agropastoraux et alimentaires représentent environ 25 à 30 % des transactions intra communautaires, et sont dominées par les échanges d'animaux sur pieds. Cependant cette appréciation est à relativiser; une partie des transactions intracommunautaires n'étant pas enregistrée par les services des statistiques des Etats

Les échanges de produits agroalimentaires représentent une soupape importante de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Ils constituent le moyen le plus sûr et usité pour gérer les chocs alimentaires que connaissent certaines régions. Ils permettent d'approvisionner les marchés en attendant les interventions des pouvoirs publics et autres acteurs humanitaires.

III. Les enjeux du commerce ouest africain

Deux enjeux majeurs qui permettent de faire du marché et du commerce des produits alimentaires un levier du développement économique et social durable de la région peuvent être mis en relief

- Le premier enjeu porte sur l'expansion et l'augmentation du volume et de la valeur des échanges. L'Afrique de l'Ouest représente moins 0,5 % du commerce mondial. Le commerce est un élément important de l'activité économique en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Nigéria et au Sénégal, puisqu'il représente entre 25 et 63 % du PIB, contre des moyennes mondiales et africaines d'environ 50 %. Dans le contexte actuel, il faut jouer sur leviers :
 - o Une augmentation du volume et de la valeur du commerce intracommunautaire. Le marché régional qui constitue le premier débouché des opérateurs et des productions de la région a encore d'importants gaps d'expansion qui peuvent être comblés en exploitant les énormes potentialités de la région. Dans maints domaines, notamment alimentaires, la région peut exploiter les énormes potentialités et les avantages comparatifs que lui confèrent la diversité de ses zones agroécologiques pour augmenter significativement ses productions domestiques, le volume et la valeur des transactions intra commerciales
 - o Équilibrer sa balance commerciale avec le reste du monde, principalement avec ses partenaires de la Zone de libre-échange continentale africaine et ceux du monde. Pour relever cet enjeu, l'Afrique de l'ouest doit mettre en place un certain nombre d'actions de facilitation du commerce.



- Le second enjeu concerne la facilitation des échanges et du commerce encore plombé par l'incomplétude des réformes de politiques commerciales, fiscales, monétaires et d'investissements et la persistance de pratiques anormales. La facilitation accrue des échanges passe par :
 - o L'élargissement de la base productive et de la gamme des produits mis sur le marché ,
 - o La mise en place de règles, des standards et des normes prévisibles, facilitant la traçabilité des produits et surtout certifiant leur qualité pour les consommateurs
 - o Le renforcement et l'amélioration des infrastructures support des transactions. L'insuffisance, voire la piètre qualité des infrastructures et des équipements rendent particulièrement onéreux les coûts de transaction en Afrique de l'Ouest et réduisent leur compétitivité
 - o La professionnalisation accrue des acteurs, tant au point de vue de l'amélioration de leur compétence technique et leur savoir-faire, que de gestion technique et financière de leur entreprise. Dans ce contexte le recours à de nouveaux outils de planification et de gestion pourrait constituer un atout important pour faire face aux nouveaux enjeux du marché en Afrique de l'Ouest.

IV. Les défis du commerce des produits agropastoraux en Afrique de l'Ouest

Les défis liés au commerce et aux marchés des produits sont tributaires de la faible maîtrise des flux, objets des transactions régionales en lien avec la faible qualité des données statistiques qui rend aléatoires les décisions d'ordre politique et économique à différents échelons. La faible maîtrise des flux, objets des transactions commerciales régionales en lien avec ;

- La faiblesse des dispositifs de capture des flux,
 - Les services douaniers ne capturent que les données des produits sur lesquels sont perçus les droits de douanes, la taxe statistique, le prélèvement communautaire de solidarité et la Taxe sur la Valeur ajoutée.
 - Les services phytosanitaires procèdent par sondage sur des quantités faiblement enregistrées. Leurs données peuvent donner une idée sur les tendances lourdes des échanges, mais pas sur les volumes réels objets des transactions.
 - Les dispositifs des professionnels ne capturent que les données des transactions de leurs membres. En effet, en dépit des avancées enregistrées par les organisations socioprofessionnelles dans la collecte, le conditionnement et le convoyage des produits de leurs membres, le niveau d'enregistrement des produits souffre de nombreuses lacunes.
 - Tous les dispositifs chargés d'enregistrement des données statistiques sur le commerce couvrent rarement l'ensemble des couloirs, points de sortie et d'entrée des produits.



- La faible qualité des données statistiques disponibles et des décisions biaisées qui en résultent. Cette faible qualité des données tient principalement à l'incomplétude des méthodologies d'investigation et d'analyse utilisées par les chercheurs. C'est le cas Des démarches et approches développées par les sciences sociales, notamment les observations directes dans les nœuds de rupture de charge, les places commerciales. Elles ne capturent qu'une partie des transactions en temps T.
 - Des méthodes dites miroirs qui consistent à comparer simultanément les données des transactions déclarées par les deux partenaires en présence (exportateurs et importateurs), qui du fait de l'informalisation d'une partie des transactions au départ et à l'arrivée échappe à l'enregistrement.
 - La démarche macro-économique fondée sur l'analyse des balances de paiement est trop englobante pour donner des indications précises sur le volume et la valeur des transactions des produits.



V. Conclusions et recommandations

Au terme de ce rapide aperçu sur les enjeux et les défis, on peut se poser la question de faire pour améliorer la qualité des données des échanges intracommunautaires de produits agropastoraux pour faire de l'observatoire un véritable instrument d'aide à la décision. Deux approches complémentaires paraissent incontournables.

- Elargir la base de l'observation. Cette démarche suggère la réalisation d'une étude systématique sur l'offre de produits de l'ensemble des entreprises agréées au schéma de libéralisation des échanges de la région.
- Réaliser une enquête systématique dans quelques pays pour « déterminer le taux de présence des produits originaires des pays voisins dans les étales des grands centres ». Ces données seront par la suite rapportées à celles des enquêtes budget consommation pour déterminer la valeur des transactions.

Ces démarches qui vont permettre de mesurer le taux d'interpénétration et de dépendance réciproques et surtout d'intégration des marchés sont coûteuses, mais méritent d'être déployées



Défis et Perspectives sur les Données sur les Flux Commerciaux Transfrontaliers en Afrique de l'Ouest”

Alban Mas Aparisi, CSAO ,

Le commerce transfrontalier joue un rôle crucial dans l'intégration économique de l'Afrique de l'Ouest, notamment au sein de la CEDEAO et de l'UEMOA. Cependant, les statistiques officielles ne captent qu'environ 15 % de ces flux. Une large part du commerce s'effectue par des circuits informels ou reste non enregistrée aux postes frontaliers officiels.

Cette absence de données exhaustives entrave la compréhension des dynamiques du commerce régional, impactant la formulation de politiques économiques et alimentaires adaptées : promotion de l'exportation vers la région, soutien aux filières régionales, sécurité alimentaire. Elle limite aussi la capacité des décideurs à promouvoir une intégration commerciale efficace, et à tirer parti de l'expansion des échanges transfrontaliers en Afrique de l'Ouest pour leur développement économique.

Dispositifs de collecte des données sur les flux commerciaux transfrontaliers en Afrique de l'Ouest

Plusieurs dispositifs existent pour pallier ce manque de données :

a) Les systèmes douaniers nationaux

Les administrations douanières enregistrent les flux commerciaux aux postes frontaliers officiels. Cependant, ces systèmes excluent :

- Une partie des flux exonérés de taxes, comme les denrées alimentaires circulant au sein de la CEDEAO et de l'UEMOA, les douaniers ne voyant pas toujours l'utilité d'enregistrer ces flux au vu de l'absence de prélèvement perçu.
- Une partie des flux taxés, qui ne sont pas enregistrés dans leur totalité par les douaniers en raison de pratiques illicites.
- Les échanges transitant par des postes informels.

Ces données parcellaires sont ensuite recoupées et agrégées comme statistiques nationales officielles et alimentent par la suite les bases de données internationales, comme COMTRADE, FAOSTAT ou BACI, qui sont utilisées pour produire l'essentiel de la recherche sur le commerce alimentaire dans la région.



b) Les enquêtes nationales

Les instituts nationaux de statistiques du Bénin (2019, 2022), Niger (2022), Sénégal (2022), Togo (2019), Sierra Leone (2024), et la Banque Centrale du Nigéria (2014) ont conduit des enquêtes sur les flux transfrontaliers non enregistrés. Ces initiatives permettent d'affiner la connaissance des flux transfrontaliers, mais présentent des limites :

- Fréquence irrégulière : les enquêtes nationales citées ci-dessus n'ont été conduites qu'une fois à l'exception du Bénin.
- Période de collecte restreinte : à l'exception de l'enquête du Nigéria, les enquêtes reposent sur des collectes pendant une période ponctuelle dans l'année (e.g. 1 mois) et des extrapolations.
- Couverture géographique insuffisante : les enquêtes ne couvrent pas tous les points de passage informels. Par exemple, celle du Nigéria couvre 16 points frontaliers sur les 2500 km de frontière avec le Bénin et le Niger.
- Manque d'harmonisation : variabilité dans la nomenclature des produits (HS, typologie sur mesure...) et les variables collectées, rendant difficile la comparaison des données et leur intégration aux statistiques officielles.

c) La plateforme régionale : ECO-ICBT

Le CILSS en collaboration avec CEDEAO, l'UEMOA a placé le dispositif ECO-ICBT, un dispositif régional du suivi des échanges agricoles, halieutiques et d'élevage. Le dispositif met en œuvre, à l'échelle de tous les pays de l'espace CILSS/CEDEAO, une collecte de données quotidiennes sur le volume, la valeur, l'origine, la destination et le mode de transport des flux transfrontaliers des produits agricoles, halieutiques et d'élevage. La collecte des données est effectuée par des acteurs appartenant à des organisations interprofessionnelles, telles que l'AOCTAH, dont les membres travaillent dans le commerce transfrontalier.

C'est la seule initiative de collecte régionale sur les échanges, disposant d'une méthodologie standardisée. Toutefois, elle présente des faiblesses :

- Une couverture centrée sur les produits de base. Les produits alimentaires transformés et dits « de rente » (par exemple, le café) ne sont pas systématiquement couverts.
- Une couverture à géographie variable en fonction des ressources. En fonction des périodes et ressources disponibles, le dispositif couvre plus ou moins de marchés et de flux dans la région. Par exemple, le dispositif couvre presque 4 fois moins de flux pour le Nigéria que l'enquête de la Banque Centrale du Nigéria.
- Une méthodologie de collecte différenciée. Les données sont collectées sur les marchés de commerce régional plutôt qu'aux points de passage frontaliers.



Tableau 1: Dispositifs de mesure du commerce transfrontalier en Afrique de l'Ouest

Pays	Initiatives	Institution en charge	Année
Tous les pays	Collectes des flux aux postes frontières officiels	Bureaux des douanes	
Benin	Enquête sur le Commerce Extérieur Non Enregistré (ECENE)	INStAD Benin	2010 ; 2019 ; 2022
ECOWAS	ECO-ICBT	AOCTAH & CILSS	2010 –
Niger	Enquête sur les flux commerciaux transfrontaliers non enregistrés	INS Niger	2022
Nigeria	Mesure du commerce transfrontalier informel au Nigéria	Banque centrale du Nigeria (CBN)	2014
Sénégal	Enquête sur le commerce informel	ANSD	2010
Togo	Enquête sur le commerce informel EFTNE	INSEED Togo	2019

2. Les lacunes des données sur les flux transfrontaliers en Afrique de l'Ouest

Cinq lacunes majeures peuvent être identifiées :

- **Légitimité** : harmonisation méthodologique. La validation régionale d'une méthodologie de collecte est nécessaire à l'intégration des données dans les systèmes statistiques nationaux. Sur la base des expériences passées (e.g. ECO-ICBT), les institutions régionales (CEDEAO, UEMOA, CILSS) peuvent jouer un rôle moteur dans ce sens.
- **Crédibilité** : extension de la couverture. Il est impératif d'élargir la collecte à davantage de points de passage, de produits et d'améliorer la fréquence des relevés afin d'assurer des données plus représentatives.
- **Exhaustivité** : inclusion de variables socio-économiques. L'inclusion de variables sur le profil des acteurs impliqués dans le commerce transfrontalier permettrait de mieux comprendre la typologie de ces acteurs et les implications pour les politiques en matière de protection sociale, égalité des genres, emploi des jeunes, développement du secteur privé.
- **Utilité** : démonstration de la valeur des données. Les ressources politiques, institutionnelles et financières proviendront en partie d'une meilleure démonstration de l'utilité de ces données pour les décideurs. Il s'agit de mieux lier leur importance aux enjeux de développement et d'intégration régionaux, à travers des produits d'analyse et un dialogue qui les valorisent.
- **Pérennité** : financement durable des dispositifs. Actuellement, ces dispositifs dépendent largement de financements externes. Il est crucial de mettre en place des mécanismes de financement nationaux et régionaux pour assurer leur continuité.

Qualité des données pour l'analyse d'une analyse de l'abordabilité d'une alimentation saine et nutritive au Centre Sahel (Burkina Faso, Mali et Niger)

Soufianou MOUSSA, LARTES-IFAN, Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)

Cabrelle Lauriane DZOUKOU HOMSI, LARTES-IFAN.

La question de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle passe par l'épineux, mais peu traité, problème de l'abordabilité d'une alimentation saine et nutritive. Celle-ci correspond, de manière simplifiée, à la rencontre entre le prix des produits alimentaires et sur les marchés et le revenu des ménages. Chercher à comprendre cette abordabilité exige des données qui dépassent le champ traditionnelle l'analyse de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. C'est ainsi que cette analyse vise à diagnostiquer la qualité des données nécessaires à comprendre les déterminants de l'abordabilité d'une alimentation saine et nutritive dans les pays du Centre Sahel (Burkina Faso, Mali et Niger). A partir d'un modèle conceptuel développé pour l'analyse de ces déterminants, les variables explicatives nécessaires sont classées en trois grandes catégories suivant leurs lacunes.

Il ressort que les données pour estimer un grand nombre de questions sont indisponibles ou non publiées. Il existe certes des grandes bases de données, souvent administrées par des organisations internationales et librement accessibles en ligne. Néanmoins ces systèmes d'informations ne renferment pas toutes les données requises. Ces variables sont principalement relatives à la production agricole hors saisons hivernale et aux intrants; au commerce, aux marchés et aux flux économiques et des échanges; aux chocs et vulnérabilités (catastrophes, conflits, crises) et leurs conséquences précises; aux infrastructures et financement agricoles; et aux volumes ou montant aides humanitaires.

S'agissant de l'harmonisation, les données présentent globalement une situation acceptable. Les données du "Cadre Harmonisé", des variables macroéconomiques (revenu des ménages, ...) ainsi que les variables démographiques présentent de forts niveaux de compatibilité dans le temps et surtout dans l'espace. L'un des plus grands défis à ce niveau consiste à l'harmonisation des concepts de "marché alimentaire" et leur classification ou encore de "ménages". Les modes d'évaluation des natures et impacts des catastrophes naturelles peuvent également faire l'objet d'harmonisation.

La désagrégation des données constitue la dimension de la qualité pour laquelle les données présentent le plus de lacunes. D'une manière générale, les données, quand elles existent, leur portée est tout au plus régionale (1er niveau de découpage administratif) alors que le modèle d'analyse des déterminants de l'abordabilité produirait des résultats plus robustes avec des données communales (avec l'hypothèse d'un marché alimentaire majeur par commune).

En sommes, les grandes questions qui méritent de disposer des données de qualité révèlent des dynamiques du marché, incluant les fluctuations des prix ; les structures de marché; les politiques commerciales des produits alimentaires ; les systèmes de distribution; les coûts d'accès au marché et des transaction; les stratégies des acteurs (dont en premier ceux des commerçants) et le commerce transfrontalier enregistré. Les défis majeurs restent dans la comparabilité des données; ce qui passera par la mise en place d'un système de collecte plus commun aux pays du Centre Sahel en raison de leur spécificité et pour le Comité Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) CILSS. Ce cadre intégrera un ensemble de données plus large que celui du Cadre Harmonisé.

Quelles sources de données pour relever le défi de l'analyse du marché régional

Malgré les difficultés auxquelles ils sont confrontés, les dispositifs de collecte des données nationaux et régionaux ont permis de constituer des bases des données qui seront les principales sources pour les analyses que l'ORMAP se propose de réaliser. S'appuyant sur ces dispositifs, le CILSS a constitué deux bases des données de portée régionale.

La première base des données est celle relative aux données sur les prix des produits agropastoraux et alimentaires. Elle a été constituée en centralisant les données collectées par les Systèmes d'Information sur les Marchés nationaux (SIM). Les séries contiennent des données mensuelles des prix depuis 2014. Elle couvre l'ensemble des pays de l'espace Sahel et Afrique de l'Ouest. Outre les produits agropastoraux (Céréales, tubercules, cultures de rente etc.) elle contient prix des produits alimentaires comme le sucre, les huiles végétales.

La seconde base données régional est la base des données sur les flux transfrontaliers que le CILSS a créée grâce à l'enquête permanente sur les flux transfrontaliers non enregistrés. Il s'agit d'un dispositif qui fonctionne depuis 2013 sur une quinzaine de corridors, environ 100 points de collecte des données et les dix principales familles des produits (céréales, légumineuses, oléagineux, racines & tubercules, Fruits & Légumes, produits forestiers non ligneux, bétail/viande, poissons & crustacés, volaille, épices). Elle renferme les données sur les quantités sorties, la valeur des produits, le coût des transports, les moyens de transporteurs, les origines et destination des produits, les taux de change entre etc. Les données sont disponibles sur une base quotidienne et les synthèses sont possibles par mois).

Hormis ces deux bases des données, les analystes de l'Observatoire pourront accéder à la base des données du Programme Alimentaire Mondial qui se présente sous forme d'un système centralisé de base de données sur les prix où toutes les données des bureaux pays sont stockées. Le système intègre un contrôle de la qualité des données et est flexible pour s'adapter aux différentes façons dont les données sur les prix sont formatées. <https://dataviz.vam.wfp.org/GuineaBissau>).

Enfin les analystes de l'ORMAP pourront également accéder aux données de la FAO qui se trouvent à l'adresse.

Dans la prochaine parution, nous procéderons à une analyse approfondie des potentialités dont regorgent ces sources des données.

*Issa Tankari,
Coordonnateur PRA-Marchés*



Le défis de la pérennisation des systèmes nationaux d'information sur les marchés (SIM)

Alhassane Idrissou Anassou, PRAPS / CILSS

Les Systèmes d'Information sur les Marchés (SIM) mis en place dans les années 80' sont des dispositifs dont l'activité principale consiste à collecter, traiter et diffuser l'information sur la situation et la dynamique des marchés à bétail et céréaliers.

A ce titre, les SIM dits classiques ou de première génération poursuivent trois objectifs, à savoir (i) fournir les données pour l'analyse de la sécurité alimentaire des populations, (ii) améliorer la transparence du marché pour les acteurs privés (iii) éclairer le choix des politiques publiques par une meilleure prise en compte des statistiques relative à la commercialisation des produits-agro-pastoraux.

Il faut rappeler que la généralisation de la mise en place des SIM a été rendue possible par le projet « Amélioration des instruments de Diagnostic Permanent de la sécurité alimentaire » financé par l'Union Européenne.

Les SIM ont réussi à instaurer un suivi permanent des marchés qui a donné lieu à la création de bases des données régionales et nationales dont l'analyse améliore la compréhension du fonctionnement du marché et l'analyse de la sécurité alimentaire.

A partir de l'année 2018, le souci de prendre en compte de manière adéquate les progrès que véhiculent les services liés à internet et à la téléphonie mobiles les SIM dits classiques ou de première génération ont entamé un processus de migration vers des SIM de deuxième génération (SIM2G). Cette migration vise à améliorer la fiabilité des données et la disponibilité des données quasiment en temps réel pour les usagers.

Malgré ces différents efforts, les SIM Bétail peinent à fonctionner de manière satisfaisante à la l'image des SIM agricoles. C'est pour cela que le PRA-Marchés en appui avec le PRAPS2 a élaboré une stratégie de pérennisation des SIM Bétail, stratégie qui par ailleurs est valable pour les autres types de SIM. Cette stratégie est articulée autour de trois axes que sont (i) Amélioration de l'offre d'information destinée aux acteurs du marché (ii) Création d'un environnement juridique et institutionnel favorable aux SIM (iii) Développement d'un mécanisme durable de financement des SIM.

Aujourd'hui, force est de constater qu'après plus de 30 années d'activités et malgré l'importance du rôle que jouent les SIM agricoles et à bétail, les diagnostics établis attestent que les SIM évoluent dans une grande dépendance aux ressources des projets, ce qui hypothèque gravement la permanence de leur fonctionnement.

C'est pour cela que le CILSS a élaboré une stratégie de pérennisation des SIM Bétail des SIM. Cette stratégie est articulée autour de trois axes que sont (i) Amélioration de l'offre d'information destinée aux acteurs du marché (ii) Création d'un environnement juridique et institutionnel favorable aux SIM (iii) Développement d'un mécanisme durable de financement des SIM.

La mise en œuvre de cette recommandation a démarré mais soulève des défis importants en termes d'appuis financiers pour permettre son exécution complète et soustraire les SIM des incertitudes en dans leur financement.

En termes d'actions prioritaires il convient de noter celles qui suivent :

- Mise à jour et harmonisation des méthodologies de collecte et traitement des données : ceci devrait notamment permettre de systématiser la collecte des données sur les variables qualitatives, élargissement des enquêtes aux produits non céréaliers, collecte des données structurelles sur les marchés physiques etc.
- Renforcement des capacités humaines des équipes SIM des pays dans la collecte et l'analyse des données
- Digitalisation de la base des données sur les prix
- Redynamisation et élargissement du RESIM-AO

Comment les organisations faîtières des professionnels peuvent-elles contribuer à relever le défi de la disponibilité des données sur les marchés pour un bon fonctionnement de l'Observatoire Régional des Marchés

Les faîtières régionales des professionnels des chaînes de valeurs jouent un rôle très important dans le processus de collecte des données sur les marchés et le commerce. En effet, elles sont constituées des acteurs qui pratiquent les transactions commerciales à l'origine des flux d'informations que les collecteurs des données cherchent à capter. Conscientes de cette position, elles ont pour la plupart mis en place des dispositifs de collecte des données, même si ces derniers ne sont pas toujours structurés et reposent sur des méthodologies rigoureusement établies. Elles peuvent par conséquent constituer des forces d'appoint pour les dispositifs de collecte des données car elles peuvent alimenter ou compléter ces dispositifs avec leurs propres données. L'Observatoire dont elles sont membres cherche à établir un cadre de partenariat entre elles et les dispositifs officiels afin de renforcer leur complétude, leur soutenabilité et leur durabilité. C'est dans ce cadre que la présente page leur est consacrée pour leur permettre de porter leur regard sur les défis, et indiquer les contributions qu'elles pourront apporter en vue de relever les défis de la qualité et disponibilité des données.

Contribution de l'AOCTAH, *par Justin Matitoma, Secrétaire Permanent*

La contribution des Organisations professionnelles (OP) à la production de données sur le commerce des produits agricoles et forestiers non ligneux (PFNL) est cruciale pour assurer la transparence et l'efficacité des marchés. Cependant, plusieurs défis doivent être surmontés pour améliorer cette contribution.

L'un des principaux défis est la collecte de données fiables et complètes. Les OP font souvent face à des matériels de collecte (tablettes, smartphones etc.) limités et inadéquats et à un manque de formation en matière de collecte et d'analyse des données. En conséquence, les données recueillies, souvent issues de reconstitutions, sont parfois (généralement par reconstitution) peu cohérentes ou incomplètes, ce qui complique leur utilisation pour des analyses précises.

La gouvernance routière et la coordination entre les différentes parties prenantes sont également des défis majeurs. Les OP œuvrent souvent dans des environnements réglementaires complexes et souvent changeants, ce qui entrave la collecte et la diffusion des données. Il y a aussi des défis liés à des missions régulières de supervision des différents points de collecte. Une meilleure coordination entre les OP, les autorités locales et les autres acteurs du marché est essentielle pour surmonter ces obstacles.

L'accès limité aux technologies modernes pour la collecte et l'analyse des données est un autre défi. Les enquêteurs ou les OP ont souvent besoin de soutien pour adopter des outils numériques pour améliorer la précision et la rapidité de la collecte de données. Des investissements dans les technologies de l'information et de la communication sont nécessaires pour renforcer les capacités des OP.

Un autre défi est le renforcement des capacités des membres des OP, un domaine crucial pour améliorer la qualité des données. Des programmes de formation continue sont nécessaires pour doter les enquêteurs des compétences nécessaires en matière de collecte, d'analyse et de gestion des données. Cela inclut également la sensibilisation à l'importance de la collecte de données précises et régulières et des ateliers régionaux de revue et validation des données collectées.

Dans le domaine logistique, les OP opèrent dans des zones rurales avec des infrastructures de transport limitées, ce qui complique la collecte et la transmission des données.

Au plan financier, il importe de préciser que la collecte de données fiables sur les flux commerciaux, les prix et les pratiques de gouvernance routière sont coûteuses. Les OP ont besoin d'investir dans des équipements, des logiciels et une prise en charge adéquate du personnel pour collecter, gérer et parfois analyser efficacement les données. De nombreuses OP ont des difficultés pour financer les activités de collecte de données en plus de leurs opérations principales.

En conclusion, il faut retenir que pour que les OP puissent contribuer efficacement à la production de données sur le commerce des PFNL, il est essentiel de surmonter ces défis par des investissements dans les infrastructures, la formation et les technologies. Une meilleure coordination et gouvernance, ainsi qu'un soutien continu aux OP, permettront de générer des données fiables, complètes et régulières, essentielles pour le développement durable des marchés des produits agricoles et forestiers non ligneux.

Contribution de la COFENABVI-AO,

Rasmané Ouedraogo, Secrétaire Exécutif

La problématique de la production des données sur le commerce (flux, prix et gouvernance routière) dans la filière bétail est complexe et multifactorielle. Elle résulte de défis organisationnels, techniques, économiques, environnementaux et politiques qui limitent la disponibilité, la fiabilité et l'utilisation des données. Ces défis qui ont des répercussions sur la planification, la prise de décision et la compétitivité de la filière sont entre autres :

- Informalité et Manque de Traçabilité du Commerce du Bétail ;
- Maîtrise et application des textes qui régissent le commerce intrarégional ;
- Amélioration de la coordination, la mutualisation des moyens et de la synergie d'action entre IP/FN-BV, pouvoirs publics et OIG/Projets/PTF ;
- Faibles capacités organisationnelles, techniques, d'autofinancement et opérationnelles des IP/FN-BV ;
- Non harmonisation des méthodes, techniques, outils, critères et indicateurs ;
- Absence de digitalisation et appropriation des systèmes d'information par les IP/FN-BV;
- Absence de culture de contractualisation des opérations commerciales entre acteurs sous la supervision des faitières.

Malgré ces défis, la Confédération des Fédérations Nationales de la Filière Bétail Viande de l'Afrique de l'Ouest (COFENABVI AO) s'est fixée entre autres objectifs, le suivi et la maîtrise du commerce du bétail dans la sous-région. A cet effet, dès 2006, elle avait mis au poste frontalier de Nadiagou (frontière Burkina - Bénin), un système de suivi des camions transportant du bétail à destination du Nigéria via le Bénin, Parakou étant le principal point de transit vers les marchés de Olobo et Ilécha au Nigéria.

En moyenne 750 camions étaient recensés mensuellement soit environ 35 000 têtes de bovins. Le choix de ce corridor s'explique par le fait que le Nigéria était le plus gros marché du bétail des pays du Sahel, notamment du Burkina et du Niger et les exportateurs s'étaient massivement tournés vers ce marché très rentable jusqu'à la chute de la valeur du naira.

A l'avènement des projets ATP (Agri business and Trade Promotion) puis ATP plus financés par l'USAID à partir de 2007, la COFENABVI était l'interlocuteur principal pour la mise en œuvre de son programme relatif à la filière bétail viande. Le projet ATP, se basant sur l'expérience du dispositif existant de suivi des camions, s'est proposé de l'améliorer en le transformant en un projet de collecte des flux transfrontaliers du bétail.

Le projet TRADE HUB a pris la relève des projets et a financé la collecte des données jusqu'en décembre 2012 avant que l'USAID ne transfère, les moyens humains et financiers au CILSS et logés dans le PRA – Marchés. Le CILSS et la COFENABVI-AO ont poursuivi leur collaboration sur la collecte des données jusqu'en 2019.

Pourtant les enjeux Économiques et Commerciaux, les enjeux Sociaux et Institutionnels ainsi que les enjeux Technologiques sont très importants.

La COFENABVI-AO réaffirme sa disponibilité à réintégrer le dispositif de collecte de données sur la chaîne de valeur de la filière bétail mis en place par le CILSS qu'elle a contribué à instituer et à faire fonctionner de 2013 à 2019.

Pour renforcer la contribution des interprofessions des filières bétail viande, il est essentiel de relever ces défis ci-dessus mentionnés et mettre en place des systèmes intégrés, évolutifs, accessibles, efficaces et efficaces de collecte des données pour améliorer la régulation du commerce du bétail.

L'avènement d'un marché régional, de produits ASPH, au fonctionnement normal, régulier, concurrentiel, efficace et efficient en dépend.

Contribution du Réseau Ouest Africain des Céréaliers (ROAC),

Koffi Djadé Secrétaire Exécutif

Face au manque d'informations fiables sur le commerce agricole régional, les organisations de producteurs, se sont organisées depuis plusieurs années pour contribuer à la collecte et à l'analyse des données sur les marchés agricoles.

Une certains nombre de facteurs déterminant du changement structurel du commerce agricole régional nécessitent d'être rappelés notamment: i) la croissance rapide de la population; ii) la transformation structurelle continue bien qu'inégale de l'économie régionale ; iii) l'augmentation des revenus et leur répartition évolutive, englobant une analyse des taux de pauvreté, de la sécurité alimentaire et de l'élargissement de la classe moyenne ; iv) la vulnérabilité persistante des progrès économiques et politiques dans leur ensemble due à la récurrence des crises et catastrophes d'origine naturelle et humaine dans la région, la pression constante sur les ressources naturelles, le changement climatique et la volatilité des prix ; et v) la mondialisation et les changements technologiques, notamment la révolution de l'information et la révolution des biotechnologies.

Le ROAC convient avec le CILSS, que la circulation intrarégionale des produits agro-pastoraux et halieutique est entravée par de nombreuses barrières telles que les tracasseries policières, les barrières non tarifaires, l'insuffisance d'informations sur la dynamique du commerce intrarégional et sur les opportunités commerciales. En outre, les faibles efforts de transformation des produits locaux contribue réduit la compétitivité des produits de la région au détriment des produits importés et limite les revenus, la création d'emplois le long des chaînes de valeur.

Disposer d'informations fiables et crédibles sur les transactions commerciales et sur les corridors est donc un impératif auquel notre organisation souscrit aux côtés des Etats, des institutions sous-régionales. Les OP ont en effet besoin de ces informations pour apporter une meilleure contribution à la conception et à la planification de politiques commerciales justes et favorables au développement économique et social.

Cependant les OP dans leur contribution à l'analyse des données sur le commerce agricole, font face à un certain nombre de défis majeurs. Ces défis sont entre autres :

- La couverture géographique inadéquate dans la collecte des données
- L'utilisation d'unité statistique non commune :
- Méthode d'échantillonnage peu rigoureuse :
- Pluralité des approches et outils de collecte et d'analyse des données :
- Les biais de déclarations faites par les acteurs aux agents de collecte des données
- Collecte irrégulière des données, base de données avec des données manquantes
- Faible synergie d'actions entre les OP, et faible collaboration avec les chercheurs et les institutions spécialisées :
- Bases réduites de comparabilité des résultats ;
- Faible niveau de renforcement des capacités des acteurs impliqués dans la collecte et le pré-traitement des données etc.

Le ROAC estime que la réalisation d'un état des lieux des outils et approches de collecte et d'analyse des données est nécessaire afin d'harmoniser les approches et outils de collecte et d'analyse des données. Le renforcement des capacités des acteurs tout en privilégiant la collaboration et la synergie d'actions pour la valorisation commune des résultats des analyses, est indispensable pour aller de l'avant. En conclusion, le ROAC se tient prêt pour participer de manière active à la nouvelle initiative qu'est l'ORMAP. Le ROAC s'engage notamment à mutualiser ses efforts de collecte, d'analyse et de dissémination sur les marchés. A ce titre, il va partager les bonnes pratiques qu'il a son système d'information sur les marchés qui lui permet de nos jours de produire et vendre un bulletin d'information sur les marchés.

Contribution du Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs d'Afrique (ROPPA),

Dieudonné Pakodtogo

Le ROPPA est une initiative propre aux organisations paysannes et de producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest. Il regroupe 13 organisations paysannes nationales membres (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Niger, Sénégal, Sierra Leone, Togo) et des organisations paysannes membres associées (Cap-Vert, Nigeria). Dès sa création en juin 2000, à Cotonou, le ROPPA s'est positionné comme l'outil de défense et de promotion des exploitations familiales qui constituent le principal système de production en Afrique de l'Ouest.

De sa création à ce jour, le ROPPA a obtenu des acquis indéniables qu'il compte mobiliser pour une participation de qualité à l'initiative ORMAPP. Parmi ces atouts on peut noter :

La proximité avec les producteurs : Les OP membres du ROPPA sont en contact direct avec les producteurs agro sylvo pastoraux et halieutiques, ce qui leur permet de recueillir des informations détaillées et de qualité sur les produits disponibles sur le marché, les conditions de vente, et les tendances locales. Grâce à leur ancrage local et à leur connaissance du terrain, les OP membres peuvent garantir que les données recueillies sont exactes et reflètent fidèlement les réalités des marchés agricoles.

Une solide expérience en matière de renforcement des capacités : L'une des missions du ROPPA c'est le renforcement des capacités de ses membres, aussi bien les producteurs que leurs organisations. Il pourra par conséquent partager cette l'expérience qu'il a cumulée dans ce domaine pour améliorer l'efficacité des dispositifs de collecte des données dans les activités de formation des acteurs chargés de la collecte des données.

Facilitation de l'accès aux données : En tant qu'intermédiaire, le ROPPA peut faciliter l'accès à ces informations pour les producteurs, commerçants, transformateurs et autres parties prenantes. Il peut organiser des réunions, des forums, ou des séminaires pour diffuser les résultats des observatoires avec les EF et les OP de manière compréhensible et accessible. En outre, le ROPPA grâce aux relais d'informations des groupe WhatsApp des fédérations membres des plateformes nationales élargira la base sociale de facilitation de l'accès aux données

Soutien à la prise de décision : Grâce à la diffusion des informations pertinentes dans ses différents domaines d'intervention, le ROPPA et ses OP membres aident les producteurs agricoles à ajuster leur production, leurs prix, et leurs stratégies commerciales, ce qui peut contribuer à une meilleure compétitivité et à une plus grande stabilité des marchés

Convergence des sources d'information : Les OP facilitent la collecte des données provenant de différentes sources (producteurs, commerçants, consommateurs) et assurent la synthèse de ces données pour qu'elles soient utilisables et fiables.

Le ROPPA va s'appuyer sur ces différents atouts qu'il va combiner avec son expérience spécifique relative à l'Observatoire des Exploitations familiales pour contribuer aux efforts d'amélioration des dispositifs de collecte des données sur le commerce intrarégional.

Grace à cette initiative, le ROPPA se positionnent pour partager ses bonnes pratiques dans le domaine des méthodes de collecte de données standardisées, garantissant ainsi leur comparabilité et leur cohérence sur l'ensemble des marchés. Il offre également ses compétences pour la mise en place des mécanismes de diffusion des données efficaces, et qui atteignent convenablement leurs cibles. A cette fin, le ROPPA va s'appuyer sur son expérience de mobilisation des OP en tant que canaux efficaces par lesquels les informations recueillies par l'Observatoire sont diffusées.

Le ROPPA a réaffirmé à sa disponibilité totale pour appuyer les efforts visant à améliorer la qualité des données dans le cadre de l'ORMAPP



LES CHANTIERS DE L'OBSERVATOIRE

La réunion du Comité Scientifique et Technique de l'observatoire de l'ORMAP tenue au mois d'avril 2025 a examiné une gamme de produits d'information que l'Observatoire va s'évertuer de produire ainsi que les outils d'analyse pour produire les évidences que vont véhiculer les produits d'aide à la décision. Ainsi, trois produits d'information ont été ciblés pour le démarrage. Il s'agit de :

Produits d'informations pour l'aide à la décision

- **Les notes de conjoncture aux décideurs**

Cette note est conçue comme une évaluation rapide prospective dès l'apparition d'un facteur de crise potentiel comme certains événements sociopolitiques, des phénomènes naturels ou climatiques ou une décision politique pouvant affecter le bon fonctionnement du marché. L'analyse devrait offrir des avis pour éclairer les pouvoirs publics et des recommandations pour les mesures à prendre.

- **Bulletin trimestriel d'information sur le marché régional.**

C'est la publication « grand-public » de l'Observatoire qui traite du fonctionnement du marché et des tendances à court et moyen termes. Elle permet de fournir des informations générales sur les tendances des marchés, les flux transfrontaliers, l'état des corridors, les productions agricoles, les stocks. Le contenu va être rythmé par les quatre grands épisodes de la campagne de commercialisation des produits agropastoraux, notamment, la période des récoltes, la période de collecte locale et du regroupement, la période pré-soudure et la soudure. Chaque parution donnera lieu à une fiche synthétique très concise qui pourrait avoir pour cible les décideurs.

- **Le rapport biennuel sur l'état du marché et du commerce dans la sous-région**

Cette revue se veut être un regard rétrospectif et projectif sur le fonctionnement et le déroulement du commerce intra régional des produits agro-pastoraux pour permettre aux gouvernements et aux organisations sous régionales d'apprécier le progrès réalisé par rapport aux objectifs fixés et prendre les décisions pour apporter les améliorations nécessaires sur l'environnement du marché. Elle va fournir une synthèse des données statistiques sur le commerce intrarégional qui prend en compte, à la fois, les données des sources officielles et des données sur le commerce informel non répertoriés au cordon douanier.

Afin de soutenir d'élaborer des produits d'aide à la décision basés sur des évidences, l'Observatoire recourra à plusieurs outils d'analyse, notamment :

- **Un indice synthétique sur l'état du marché régional**

Chaque année, une évaluation du marché régional est organisée par le CILSS en collaboration avec les partenaires régionaux et internationaux. Les conclusions de cet exercice donnent une bonne appréciation qualitative du marché. L'indice synthétique va permettre de renforcer ces analyses en fournissant un score qui mesure l'état du marché. L'état du marché est entendu comme étant la capacité du marché à assurer ses fonctions essentielles d'accès aux vivres pour les consommateurs et de lieu d'obtention des revenus pour les producteurs, notamment les petits producteurs. Au plan global, l'indice va permettre de classer et cartographier les marchés qui correspondent au même état de fonctionnement. Les résultats vont faciliter la formulation de recommandations pour contenir les dysfonctionnements des marchés avant qu'ils ne transforment en crise sévère, sans recourir nécessairement à des mesures qui ne sont pas conformes au cadre réglementaire communautaire. Les expériences disponibles, comme celle du PAM avec le Market Index Functioning vont être mises à contribution pour fournir un outil intégrant les spécificités du marché régional.

- **Un indice régional des prix alimentaires**

L'objectif poursuivi à travers l'indice proposé, est de fournir une mesure de la hausse prix des produits alimentaires de base afin d'apprécier l'érosion de l'accès aux aliments par le marché. L'indice sera construit sur la base des expériences déjà existante dans la sous-région et au plan international en prenant en compte de manière adéquate l'évolution des modèles de consommation de la sous-région.

- **Des prévisions à court termes des prix alimentaires**

Elles vont être fournies par un modèle économétrique qui va être formulé sur la base d'un travail de base qui va apporter de meilleures connaissances sur les déterminants structurels des hausses des prix alimentaires, une bonne connaissance de la logique spatiale et temporelle de la commercialisation dans la sous-région, une analyse du facteur réglementaire sur la formation des prix, la compréhension des mécanismes de substitution entre les produits céréaliers.

*Issa Tankari,
Coordonnateur PRA-Marchés*



Partenaires Techniques



Avec l'appui financier du





Équipe de la Publication

Directeur de la Publication : Dr Hubert N’Ndjafa Ouaga, Directeur Général de l’INSAH

Comité de Rédaction : Comité Scientifique et Technique de l’ORMAP

Secrétaire à la Rédaction : Issa Tankari, Coordonnateur PRA-Marchés

Mise en page et infographie : Karim Ouédraogo (IDEALIST GROUP INTER)

Photo : PRAPS 2 - INSAH



Avril-Mai-Juin 2025

